

Les vaccinations obligatoires et recommandées

Vaccinations obligatoires d'une manière générale :

- La diphtérie
- Le tétanos
- La poliomyélite
- Le BCG contre la tuberculose

D'autres vaccinations sont obligatoires dans le cadre d'une activité professionnelle spécifique.

Vaccinations recommandées contre :

- La coqueluche
- La rougeole
- Les oreillons
- La rubéole